



# Communiqué

Pour diffusion immédiate

Le 30 novembre 2016

## La vérificatrice générale signale que l'Initiative des dossiers de santé électroniques n'est pas encore terminée après 14 ans et 8 milliards de dollars

(TORONTO) Entre 2002-2003 et 2015-2016, le secteur des soins de santé de l'Ontario a affecté plus de 8 milliards de dollars à différents projets des dossiers de santé électroniques (DSE) et diverses initiatives connexes, mais beaucoup de composantes ne sont toujours pas opérationnelles, affirme la vérificatrice générale, Bonnie Lysyk, dans son *Rapport annuel 2016*. Le gouvernement s'était engagé en 2008 à créer un DSE pour chaque habitant de l'Ontario avant 2015.

« L'Initiative a certainement progressé depuis notre dernier audit en 2009, a déclaré M<sup>me</sup> Lysyk aujourd'hui, après le dépôt de son rapport à l'Assemblée législative. Toutefois, il n'est pas encore possible de déterminer si le budget a été respecté, car le gouvernement n'a jamais fixé de budget global pour l'Initiative. En fait, nous ne savons pas si 8 milliards de dollars est un chiffre raisonnable. »

Un DSE est un dossier numérique à vie des antécédents médicaux et thérapeutiques d'une personne, qui est mis à jour en temps réel et qui est accessible sous forme électronique aux fournisseurs de soins de santé autorisés. Les avantages comprennent l'accès aux dossiers complets des patients au point de service et moins de tests de laboratoire en double.

La mise en œuvre des DSE est un énorme défi faisant intervenir de nombreuses entités financées par les fonds publics qui utilisent souvent des systèmes de technologie de l'information qui ne sont pas toujours compatibles entre eux.

Le gouvernement n'a jamais établi de stratégie ni de budget global pour l'Initiative des DSE dans son ensemble. Il avait toutefois créé un budget officiel de 1,06 milliard de dollars en 2010 (qui englobait également les périodes antérieures) pour l'achèvement de certains projets des DSE relevant de Cybersanté Ontario. Ce budget ne comprenait pas les frais d'administration annuels de Cybersanté Ontario.

En mars 2016, soit un an après la date limite, Cybersanté Ontario a déclaré qu'il avait mené à terme environ 80 % des projets visés par le budget de 1,06 milliard de dollars. Les coûts totaux, y compris les coûts de soutien opérationnel liés aux projets, s'élevaient à 1,03 milliard de dollars en mars 2016. Cybersanté Ontario prévoit engager 48 millions de dollars pour achever les projets compris dans la dernière tranche de 20 %.

Voici d'autres constatations importantes du rapport :

- L'adhésion et la participation des professionnels de la santé et des organismes de soins de santé tels que les hôpitaux et les laboratoires à l'Initiative des DSE sont essentielles, mais Cybersanté Ontario n'avait pas le pouvoir de contraindre ces parties à télécharger les données sur leurs patients dans les systèmes de DSE, et le Ministère n'a pas usé de son pouvoir à cette fin.

- La plupart des professionnels de la santé que nous avons interrogés ne tiraient pas pleinement avantage des systèmes disponibles, et plus du tiers ont déclaré qu'ils ne connaissaient guère les capacités des systèmes. Près de la moitié ont affirmé avoir fait face à des obstacles liés à la technologie de l'information, comme des processus de connexion laborieux et la difficulté à trouver l'information recherchée.
- Bon nombre des projets de DSE opérationnels au 31 mars 2016 contenaient des données incomplètes, ou il leur manquait encore certaines des fonctionnalités promises.

-30-

Renseignements :  
Bonnie Lysyk  
Vérificatrice générale  
(416) 327-1326

Le rapport est accessible à [www.auditor.on.ca](http://www.auditor.on.ca).

 @OntarioAuditor